



Avis d'appel à candidatures pour le recrutement des Agents chargés de l'identification des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité.

Date de publication : 06 juin 2024
Nature du contrat : CDD (2 à 5 mois)

1. Contexte et objectif

Crée par le Décret n°22/038 du 6 décembre 2022 fixant les statuts d'un Établissement public dénommé Fonds National de Réparation des victimes des violences sexuelles liées aux conflits armés et autres crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité, le FONAREV est un établissement public qui a pour mission d'identifier les victimes, de les accompagner devant les cours et tribunaux et de leur allouer des réparations.

En vue de procéder à cette identification des victimes, le FONAREV cherche à recruter les « **Agents chargés de l'identification** » dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri, du Haut-Katanga, du Sud-Ubangi, du Kongo Central, du Tanganyika et du Kasai Central.

2. Responsabilité

Sous la responsabilité de la Direction Générale du FONAREV, les agents de l'identification sont responsables de l'exécution de la collecte des données (identification) des victimes dans les sites de leurs affectations. Les centres d'identification des victimes seront créés en fonction du nombre de victimes attendu et selon les estimations de la cartographie des incidents. Un agent affecté à l'identification des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité est chargé des tâches suivantes :

2.1. Rôle de l'agent chargé de l'identification

- 1) Recueillir des informations détaillées sur les victimes, y compris leurs témoignages et leurs besoins spécifiques ;
- 2) Assurer la confidentialité et la sensibilité lors de l'écoute des récits des victimes ;
- 3) Utiliser des questionnaires et d'autres outils de collecte de données pour documenter les cas de violences subies ;
- 4) Coordonner avec les autorités locales pour obtenir leur soutien et leur collaboration dans le processus d'identification ;

- 5) Veiller à ce que les victimes soient traitées avec dignité et respect tout au long du processus ;
- 6) Assister à la correction des données erronées ou mal saisies sous la supervision de la hiérarchie ;
- 7) Effectuer toutes autres tâches assignées par l'organisation en charge de l'identification des victimes.

2.2. Compétences attendues des candidats

1. *Compétences en communication* : Capacité à communiquer de manière efficace et sensible avec les victimes, à recueillir des informations délicates et à établir une relation de confiance.
2. *Sensibilité et empathie* : Capacité à faire preuve de compassion, d'empathie et de respect envers les victimes tout en restant professionnel et objectif.
3. *Discrétion et confidentialité* : Capacité à traiter les informations sensibles avec confidentialité et à respecter la vie privée des victimes.
4. *Capacités organisationnelles* : Aptitude à gérer efficacement les tâches liées à la collecte de données, à la documentation des cas et au suivi des procédures établies.
5. *Connaissances juridiques* : Une compréhension des lois nationales et internationales relatives aux crimes contre l'humanité et aux violences sexuelles en temps de conflit peut être un atout.
6. *Capacité à travailler en équipe* : Aptitude à collaborer avec d'autres professionnels, y compris des psychologues, des avocats, des travailleurs sociaux et des autorités locales, pour assurer une approche holistique dans l'identification et la réparation des victimes.
7. *Connaissance des outils de collecte de données électroniques* : Familiarité avec les outils numériques et les applications mobiles utilisés pour recueillir les témoignages des victimes et les informations sur le terrain.

Les agents chargés de l'identification des victimes jouent un rôle crucial dans la collecte d'informations précises et dans l'assistance aux victimes des violences sexuelles et crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité pour garantir une réparation adéquate et une justice pour les crimes subis.

3. Profil requis

Les personnes désireuses de postuler doivent remplir les critères ci-après :

- Être de nationalité congolaise ;
- Être âgé de 21 à 50 ans à la date de dépôt de la candidature ;
- Être détenteur d'un diplôme de graduat ou plus, quel que soit le domaine ;
- Attester votre résidence dans les provinces concernées ;
- Justifier des attitudes en informatique (Word, Excel et système Android) ;
- Avoir une expérience d'au moins trois enquêtes de terrain ;
- Disposer d'une expérience de collecte des données sur tablettes serait un atout ;
- Etre disponible durant toute la période de l'identification ;
- Comprendre et savoir s'exprimer en français et dans les langues locales en fonction du milieu d'affectation ;
- Etre apte physiquement et capable de se déplacer à pied à des longues distances ;
- Avoir l'esprit d'équipe et d'équité ;
- Témoigner d'une bonne vie et mœurs ;
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

N.B. A l'issue de la formation, certains agents d'identification seront promus chefs de centre.

4. Comment postuler

Les dossiers constitués devront être envoyés à l'adresse électronique suivante : rh@fonarev.cd

L'objet du courriel devra contenir l'intitulé du poste et le nom de la province.

Exemple : « Agent chargé de l'identification – Kinshasa »

ou

Déposer les candidatures physiques dans l'échéance, aux adresses indiquées dans le tableau ci-après :

N°	Localisation	Date de clôture	Lieu de dépôt des candidatures
1	Nord Kivu	11 juin 2024	Ville de Goma Avenue Walikale n°7, Q/Les Volcans, Commune de Goma. Réf/Kivanda
2	Sud Kivu	10 juin 2024	Ville de Bukavu Avenue Maniema, Commune d'Ibanda. Réf/ Centre de santé Malkiya wa Amani, porte noire après bureau ARSP
3	Haut Katanga	15 juin 2024	Ville de Lubumbashi Avenue Kasongo Nyembo n°3413, Q/Bodouin
4	Ituri	14 juin 2024	Ville de Bunia Bureau de la division de la Justice Avenue Ituri, Q/Lumumba, dans le bâtiment de l'ONC, face à la Rawbank Bureau de la division Genre, Famille et Enfant, Q/Lumumba, Sous Quartier Sous-région, Maison de la femme, Réf/ Derrière bureau CENI Bunia)
5	Sud Ubangi	11 juin 2024	Ville de Gemena Bureau de la division des affaires sociales. Avenue Mobutu, Q/Du Congo, Commune de Labo Réf/Bâtiment Administratif du Gouvernement
6	Kasaï Central	10 juin 2024	Ville de Kananga Bureau de la division des Droits Humains, à côté de la mairie de Kananga, dans la même parcelle avec la direction région office des routes
7	Tanganyika	20 juin 2024	Ville de Kalemie Bureau de la division des Droits Humains ou Bureau de la Divigenre, Colline de l'Etat, Avenue Lubunduy à côté à côté du Gouvernement

Note : Les candidatures soumises hors délai ne seront pas considérées.

α

5. Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments ci-après :

- Une lettre de motivation signée par le candidat et adresser au Directeur Général ;
- Le dernier titre scolaire obtenu ;
- Un Curriculum Vitae récent ;
- Une photo passeport récente ;
- Une photocopie de la carte d'identité/ carte d'électeur/ Passeport ;
- Une copie du casier judiciaire, le cas échéant ;
- Tout document attestant la participation aux enquêtes antérieures.

Fait à Kinshasa, le 06 juin 2024

La Direction Générale du FONAREV